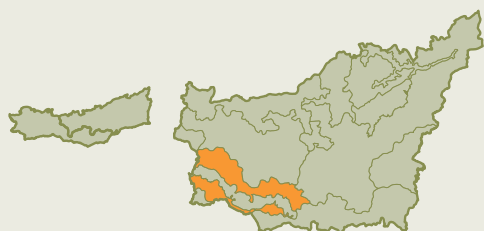




# Replats et vallées affluentes de la Semois



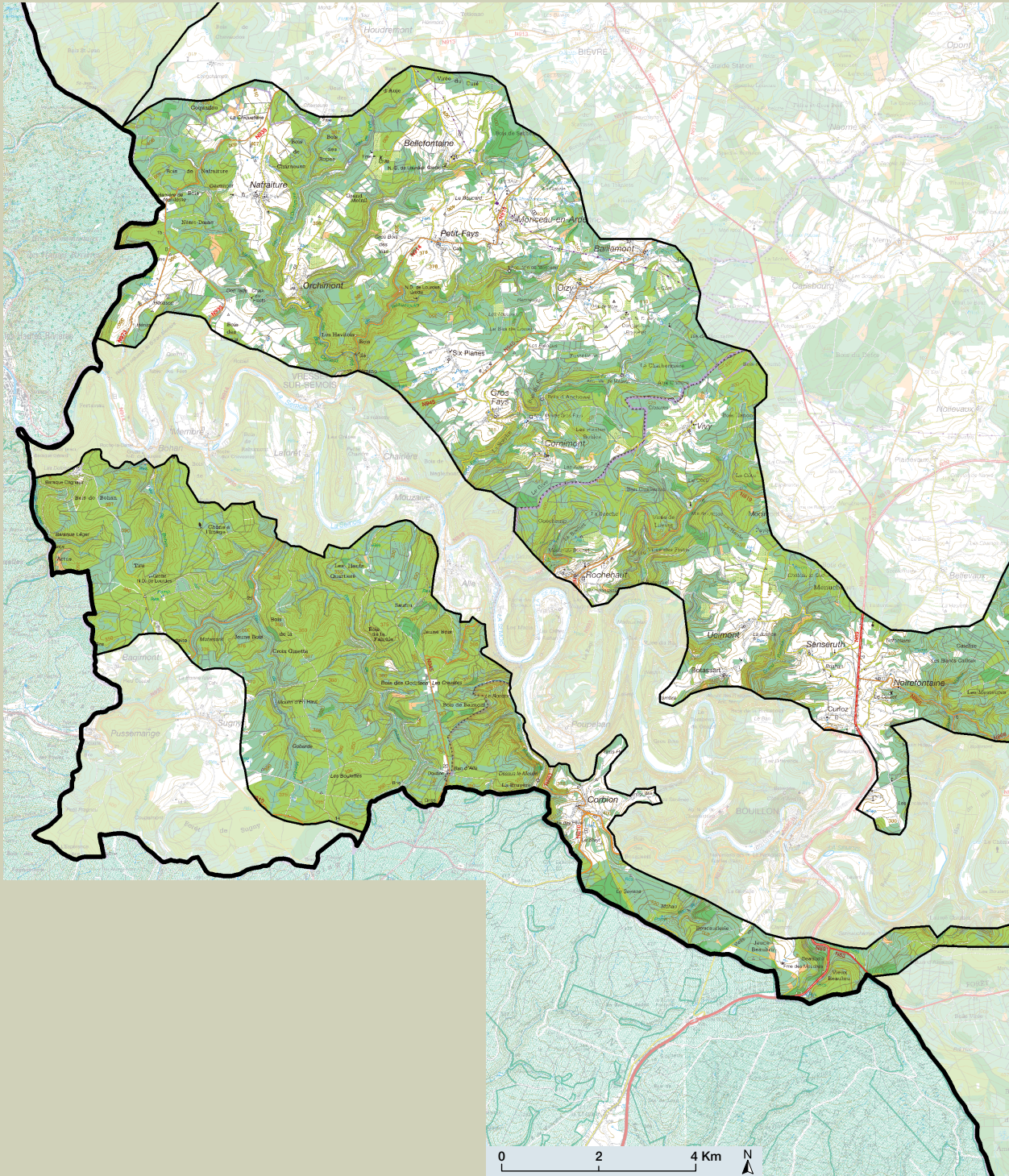
<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>23 014</b>
Superficie agricole (ha)	4 565
Terres arables / Prairies (%)	27 / 73
Superficie forestière (ha)	16 544
Peuplements feuillus / résineux / mixtes (%) <sup>B</sup>	51 / 47 / 2
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	419
Autres occupations du sol (ha)	1 486
<b>Nombre d'habitants<sup>C</sup></b>	<b>4 000</b>

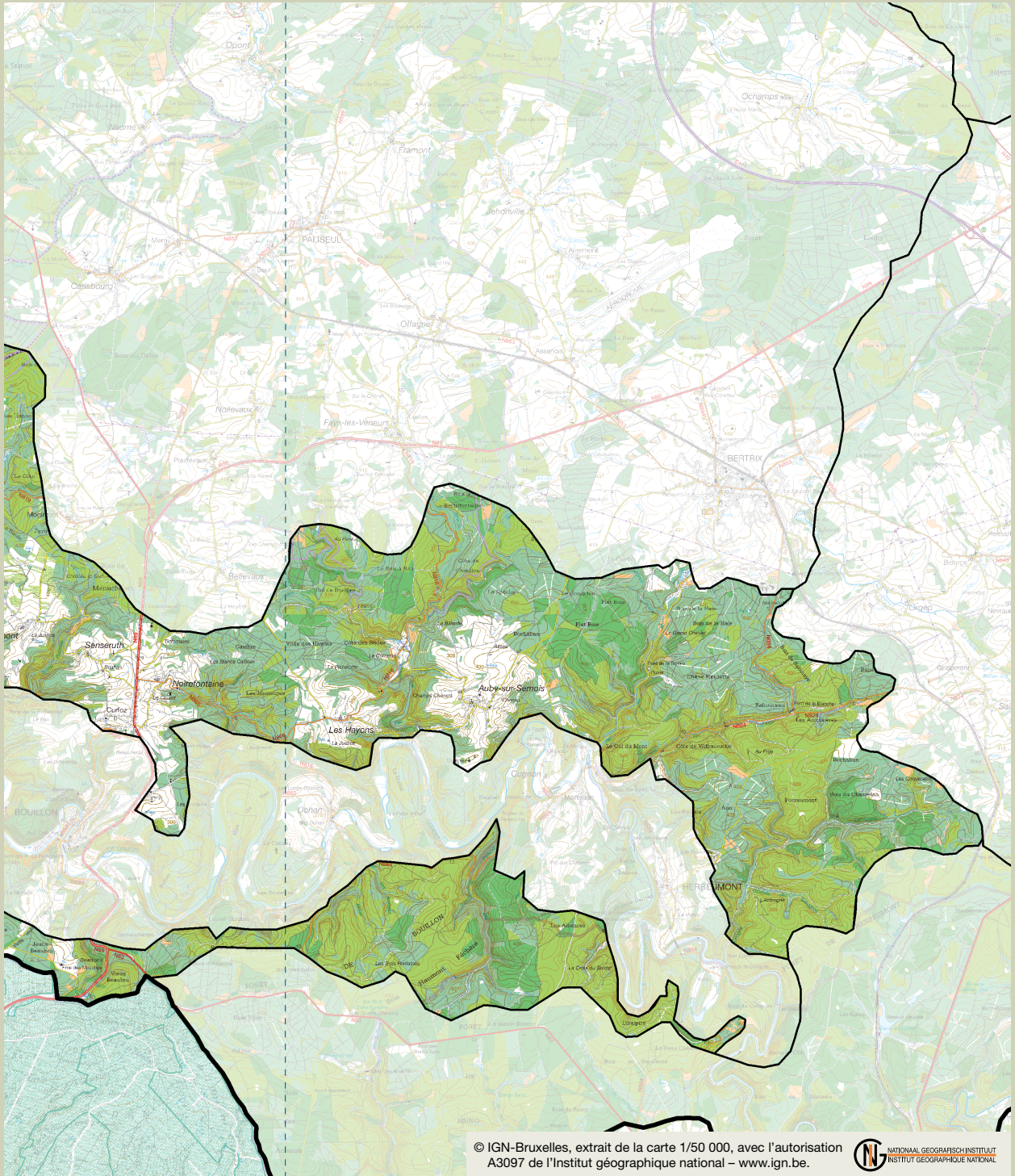
<sup>A</sup> D'après la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

<sup>B</sup> D'après l'Inventaire Permanent des Ressources Forestières de Wallonie (2008).

<sup>C</sup> D'après les données de l'INS (2009).

L'aire des Replats et vallées affluentes de la Semois s'étend de part et d'autre de la profonde vallée de la Semois. Les vallées encaissées et boisées des multiples ruisseaux affluents de la Semois structurent le plateau en une série de replats. La partie méridionale de l'aire est principalement forestière. Au nord, les replats sont occupés par un chapelet de clairières agricoles. Les villages et hameaux qui s'y déploient occupent les creux des têtes de vallée des affluents. L'habitat traditionnel de schiste est complété par un bâti contemporain qui s'en différencie plus ou moins fortement et modifie parfois le profil paysager des localités, en particulier dans les villages proches de la ville de Bouillon.







L'aire des Replats et vallées affluentes de la Semois englobe **DEUX PÉRIMÈTRES DISJOINTS**, situés au nord et au sud de l'aire des Méandres encaissés de la Semois. L'altitude de ces deux portions de plateau culmine autour de 400 mètres.

Le relief est profondément creusé par les nombreux affluents et sous-affluents torrentueux de la Semois. Leurs vallées aux versants abrupts et dépourvues de plaine alluviale forment de véritables **RAVINS** où les affleurements rocheux sont nombreux.

Séparés par ces vallées profondes, les **LAMBEAUX DU PLATEAU** s'individualisent en une succession de replats. Ceux-ci permettent des vues lointaines vers la vallée de la Semois, vers laquelle ils sont inclinés.

Le nord et le sud de l'aire se différencient par l'occupation du sol. Au nord, de **GRANDES ÉTENDUES BOISÉES** mélangeant feuillus et résineux sont entrecoupées de clairières agricoles qui couvrent les replats et sont occupées par des villages et hameaux. A l'exception de la clairière et du village de Corbion, le sud propose un profil presque exclusivement boisé, où alternent les peuplements feuillus et résineux.

Les vues sont très dégagées au sein des **CLAIRIÈRES AGRICOLES**, où quelques labours et cultures de sapins de Noël jouxtent de vastes espaces herbagers. Occupant les crêtes des interfluves, ces espaces ouverts permettent des vues lointaines vers la vallée de la Semois et les parties de l'aire situées sur la rive opposée.

Les villages et hameaux sont principalement implantés sur les replats, souvent en tête de vallée. L'**HABITAT TRADITIONNEL** occupe une grande partie de ces localités. De nombreuses anciennes fermes-blocs ardennaises, à la silhouette caractéristique dans le paysage villageois, y sont préservées. Des lavoirs, rénovés et toujours accessibles au public, sont parfois présents au centre des villages.

Le schiste, plus ou moins gréseux et souvent laissé à nu, compose la maçonnerie du bâti traditionnel.

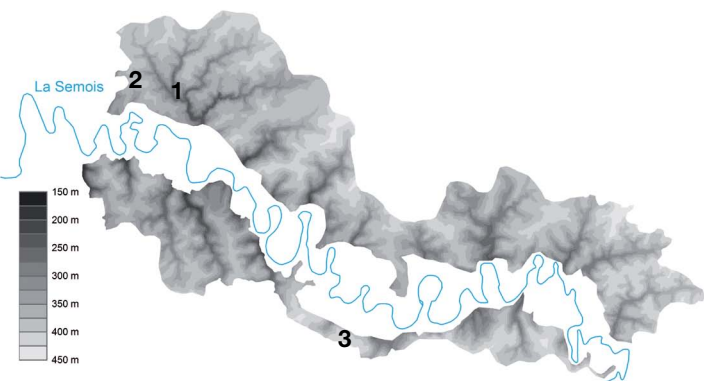
Plusieurs villages du nord-ouest de l'aire conservent d'anciens séchoirs à tabac, témoins de la proximité de la vallée de la Semois où cette plante était autrefois largement cultivée.

Des maisons plus récentes, aux couleurs et formes parfois en rupture totale avec le bâti traditionnel, développent les localités le long des routes qui les desservent. Noirefontaine, Sensenruth et Curfoz sont particulièrement concernées car elles subissent l'influence de la ville de Bouillon. A proximité de ces localités, la route rapide N89, qui relie Bouillon aux axes de communication interrégionaux, est bordée de commerces, de petites et moyennes entreprises et de leurs aires de parking et de stockage. Le bâti y est déstructuré et particulièrement hétérogène.

La présence d'un filon de schiste ardoisier dans les roches du sous-sol a donné lieu à son exploitation souterraine au fond de plusieurs vallées encaissées. Trois **BASSINS ARDOISIERS** sont individualisés, entre Alle et Rochehaut, entre Herbeumont et Saint-Médard et près de Fays-les-Veneurs. Les traces paysagères de cette activité éteinte au cours du 20<sup>e</sup> siècle sont principalement visibles dans la vallée du ruisseau d'Aise, dans l'ancien bassin d'Herbeumont – Saint-Médard : amoncellements de débris ardoisiers au pied des boisements, ponts d'une ancienne ligne ferroviaire desservant les exploitations. L'une d'entre elles, l'ancienne ardoisière de la Morépire, a été aménagée en musée.

Quelques carrières à ciel ouvert, destinées à la production de pierre ornementale, sont toujours en activité aujourd'hui, mais n'influencent que très localement le paysage.

Enfin, une grande concentration d'établissements horeca et de commerces liés au **TOURISME** caractérise les villages de Rochehaut et Corbion, dont la localisation offre des vues panoramiques spectaculaires sur les méandres de la Semois. Ailleurs, les infrastructures d'accueil sont plus diffuses.



Source : sur base du modèle numérique de terrain, SPW-DGO3.



1



2



3

L'aire présente une succession de vallées fortement encaissées et boisées (1, la vallée du ruisseau d'Orchimont à Vresse-sur-Semois) séparant des replats, lambeaux de plateau étirés vers la vallée de la Semois.

Dans la partie septentrionale de l'aire, les replats sont larges et occupés par des étendues agricoles ouvertes. L'inclinaison des plateaux vers la vallée de la Semois offre vers celle-ci des vues lointaines (2, Hérisson, Vresse-sur-Semois).

Dans la partie méridionale de l'aire, les replats, plus étroits, sont généralement couverts de forêts. Les vues vers la vallée de la Semois sont souvent masquées par les boisements, sauf lors du rajeunissement des peuplements (3, lieu-dit Boucauderie, Bouillon).



En bordure de la vallée de la Semois, des paysages spectaculaires sont offerts sur la profonde entaille de la rivière et, au-delà, sur la partie de l'aire située sur la rive opposée.

Ci-dessus, les versants boisés de la Semois sont vus depuis la clairière de Corbion (Bouillon). En arrière-plan se dessine l'alternance de bois et de clairières agricoles (vert tendre) de la partie septentrionale de l'aire.



Le village d'Ucimont (Bouillon) est un exemple parmi d'autres de village implanté sur un replat, dans le creux formé par la tête de vallée d'un affluent de la Semois, et entouré de terres agricoles.



Les villages inscrits dans l'aire comportent de nombreuses fermes-blocs ardennaises des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Malgré des transformations parfois profondes, celles-ci restent caractérisées par leur silhouette basse, « écrasée » par une toiture ample à faible pente, qui les distingue du bâti venu compléter ultérieurement l'habitat villageois. Leurs murs en schiste sont généralement laissés à nu (en haut à gauche et à droite, Gros-Fays, Bièvre et Les Hayons, Bouillon).

Quelques fermes ont conservé un toit en « faisiaux », couvert de débris d'ardoises fichés dans une couche de terre. La mousse qui s'y développe verdit la toiture (en bas, Rochehaut, Bouillon).





Souvent présents au sein des villages, d'anciens lavoirs publics ont été remis à neuf dans le cadre d'opérations de rénovation du petit patrimoine. L'intérieur de ces petits bâtiments en schiste, qui abritent des bassins alimentés par une source ou une arrivée d'eau, est accessible au public (ci-dessus à gauche et ci-contre, Gros-Fays, Bièvre ; ci-dessus à droite, Auby-sur-Semois, Bertrix).



Le paysage villageois des localités de Rochehaut (à gauche) et de Corbion (à droite), situées en bordure de la vallée de la Semois, est marqué par le tourisme. Les hôtels et restaurants sont accompagnés de terrasses et d'une profusion d'enseignes qui modifient profondément la physionomie du bâti rural ancien.



Quelques anciens séchoirs à tabac de la Semois, bâtiments en poutres et planches de bois disposées verticalement, sont encore présents au sein des localités du nord-ouest de l'aire (Orchimont, Vresse-sur-Semois). Privés de leur fonction première, ils servent aujourd'hui souvent de garage ou de réserve à bois.

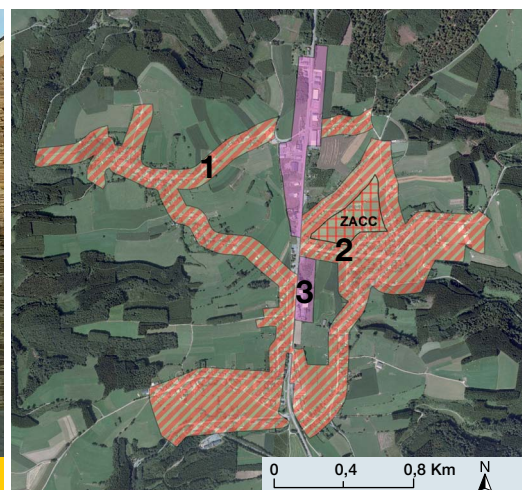
## Replats et affluents de la Semois



Plusieurs moulins subsistent dans le fond des vallées, à l'écart des localités.

Le Moulin Simonis (Laforêt, Vresse-sur-Semois, à gauche) est aménagé en hôtel.

Celui d'Orchimont (Vresse-sur-Semois, à droite) conserve ses roues à aubes (flèche).

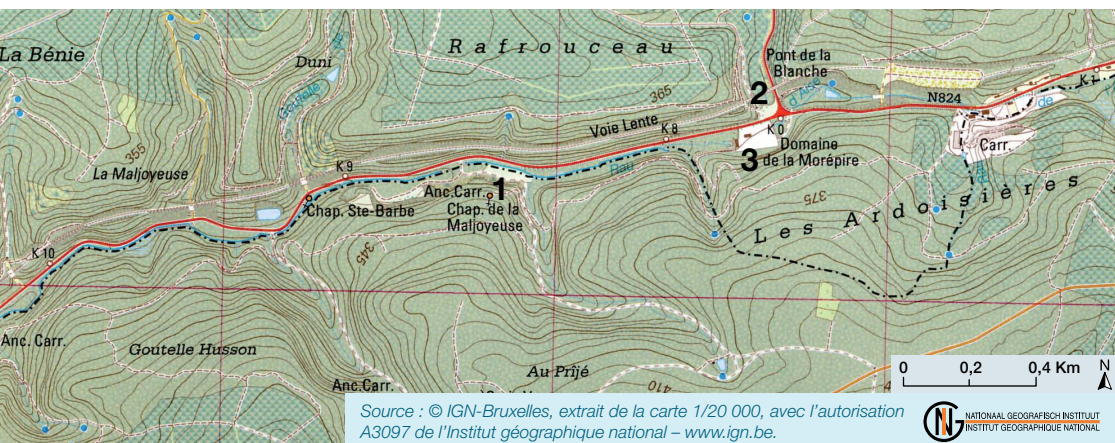


Noirefontaine, Sensenruth et Curfoz, proches de la ville de Bouillon et de la route rapide N89, connaissent un important développement de leur bâti, qui relie entre elles les localités. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du plan de secteur, comme l'illustre la vue aérienne où figurent les zones d'habitat à caractère rural (plages hachurées en rouge) et les zones d'activité économique mixte (plages violettes) en bordure de la N89.

Des maisons qui s'inspirent des formes architecturales ardennaises traditionnelles ou en rupture avec celles-ci bordent les routes de desserte et les chemins agricoles anciens (1, Sensenruth). Elles confèrent aux localités une physionomie peu homogène (2, Noirefontaine).

La route N89 est bordée d'espaces commerciaux et de petites entreprises d'aspect hétéroclite (3, Noirefontaine).

Sources : orthophotoplans 2009-2010, SPW-Direction de l'Intégration des Géo-Données ; Plan de secteur, 2007.



Les nombreuses ardoisières qui étaient en activité du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au début des années 1970 le long du ruisseau d'Aise, entre Herbeumont et Saint-Médard, ont laissé des traces dans la vallée.

Des amoncellements de débris ardoisiers sont visibles au pied des boisements, taches sombres couvrant les flancs de la vallée (1). La succession de ponts de chemin de fer enjambant les petits affluents du ruisseau, dont celui à sept arches de la Blanche (2), marque le passage dans la vallée d'une ancienne ligne desservant les exploitations. Parmi ces dernières, l'ardoisière de la Morépire, fermée en 1971, a été aménagée en musée (3). Un trou dans le versant rocheux signale l'entrée de la mine (flèche).

Quelques grandes carrières à ciel ouvert sont toujours en activité. On y extrait du sous-sol le schiste et le schiste gréseux.

Leurs vastes surfaces de roche grise à brunâtre mises à nu, leurs monticules de pierres et de graviers, les dépôts de poussière entourant le site d'extraction caractérisent le paysage local (carrière des Rochettes à Bertrix).



## Constats et enjeux

- ▶ Les replats couverts d'étendues agricoles offrent des vues plongeantes et particulièrement longues en direction de la vallée de la Semois. Il s'agit d'une caractéristique majeure de l'aire, que ne doit pas altérer, notamment, la plantation de bosquets d'épicéas ou la construction de nouveaux bâtiments.
- ▶ Aux abords de Bouillon (Noirefontaine, Sensenruth et Curfoz), la succession de zones commerciales et de petites industries d'aspect hétéroclite le long de la route N89 engendre un paysage d'entrée de ville fortement déstructuré qui mériterait d'être pris en compte.
- ▶ L'altération de la qualité paysagère de certains villages et hameaux, induite par les développements contemporains de leur bâti, demande une meilleure maîtrise de leur urbanisation. C'est particulièrement le cas des localités concernées par les développements le long de la N89.

## Objectifs paysagers

1. Préserver ou créer depuis les clairières agricoles sommitales des vues en direction de la vallée de la Semois.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Restructurer le profil paysager de la route N89 à Noirefontaine, Sensenruth et Curfoz.	AMÉNAGEMENT
3. Accompagner le développement du bâti en cohérence avec la sitologie traditionnelle des villages.	GESTION

## Pistes d'action

- ▶ Définir des prescriptions urbanistiques permettant de préserver, au sein des replats agricoles, des vues longues en direction de la vallée de la Semois.
- ▶ Mettre au point des prescriptions paysagères relatives à l'aménagement des abords de la route N89.
- ▶ Accompagner de prescriptions urbanistiques à portée paysagère les développements contemporains du bâti villageois. Veiller en particulier à la cohérence des extensions vers les hauts de versant et les sommets des interfluves, très exposées visuellement.
- ▶ Travailler à l'amélioration des entrées de village afin de marquer leurs limites morphologiques. Les travaux réalisés par les Parcs naturels et les GAL de la région peuvent fournir des pistes d'action.